

Formaliser négociation et gestion des désaccords au sein de la majorité

Point fort de cette formation

Formation très opérationnelle, centrée sur les problèmes concrets rencontrés quotidiennement par les élu·es. Pour ce programme, le Cédis collabore exclusivement avec des formateurs expérimentés, connaissant parfaitement les problématiques du travail politique.

Objectif principal

Acquérir les méthodes et les outils permettant de renforcer sa position et de gérer les désaccords au sein de la majorité.

Objectifs opérationnels

- Identifier les leviers permettant d'être actif au sein de la majorité.
- Découvrir les stratégies pour éviter les phénomènes d'enclavement.
- Acquérir les outils indispensables de négociation politique.

Enjeu stratégique

Participer efficacement à une majorité politique requiert de développer de bonnes capacités de négociation et de savoir anticiper et éviter les obstacles.

Contenu

Exister dans la majorité

- Le fonctionnement d'une majorité.
- Conquérir son espace politique.
- Éviter de se retrouver neutralisé·e.

Mettre en valeur et défendre ses positions dans l'assemblée délibérante

- L'interpellation : la question, le vœu, l'intervention.
- Faire évoluer une délibération par voie d'amendement.
- Gérer un désaccord avec ses partenaires.



Identifier et savoir utiliser ses marges de manœuvre pour peser politiquement

- Être visible en tant qu'élu·e.
- Gérer son temps et ses moyens.
- Mobiliser les acteurs et distribuer l'information.
- Le rapport fonctionnaire / élu·e / adjoint·e.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Formation d'une journée (7 heures).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter

le référent

Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :

modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :

modalités de financement et d'inscription .

